

Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnues

Annexe 2

Annexe complémentaire à la grille d'évaluation de la qualification du personnel de garde en service de garde éducatif à l'enfance

Règles transitoires

	Oui	Non
<p>1. La personne a-t-elle réussi tous les cours de spécialisation du diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation en services de garde avant le 31 mai 2004? (Voir le relevé de notes de la personne, délivré par l'établissement d'enseignement)</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** À LA QUESTION, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

<p>2. La personne possède-t-elle une AEC en Techniques d'éducation en services de garde obtenu avant le 31 mai 2004? (Aucune durée minimale n'est requise si la personne était inscrite avant le 31 mai 2004)</p> <p>Avez-vous la preuve des trois années d'expérience requises?</p> <p>Ces trois années sont-elles reconnues comme expérience pertinente, telle que cette expérience est définie à la Section 2 de la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formations reconnues?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** AUX **TROIS** QUESTIONS, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

<p>3. La personne possède-t-elle un baccalauréat dans l'un des trois domaines suivants?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Petite enfance ▪ Éducation préscolaire ▪ Psychologie avec spécialisation en développement de l'enfant? <p>La personne était-elle inscrite au baccalauréat avant le 31 mai 2004 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** AUX **DEUX** QUESTIONS, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

<p>4. La personne possède-t-elle un baccalauréat dans l'un des six domaines suivants?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Psychologie ▪ Psychoéducation ▪ Orthopédagogie ▪ Enfance inadaptée ▪ Adaptation scolaire et sociale ▪ Enseignement primaire <p>La personne était-elle inscrite au baccalauréat avant le 31 mai 2004 ?</p> <p>Parmi les cours suivis et réussis, y-a-t-il au moins deux cours de niveau collégial ou universitaire portant sur l'hygiène et la santé du jeune enfant et sur les services de garde au Québec?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** AUX **TROIS** QUESTIONS, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

Règles transitoires (suite)

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 5. La personne possède-t-elle un brevet A en enseignement maternelle ou préscolaire (avant 1969)? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** À LA QUESTION, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 6. La personne possède-t-elle un brevet A en enseignement au primaire (avant 1969)? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Parmi les cours suivis et réussis, y a-t-il au moins deux cours de niveau collégial ou universitaire portant sur l'hygiène et la santé du jeune enfant et sur les services de garde au Québec? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** AUX **DEUX** QUESTIONS, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 7. La personne possède-t-elle un brevet spécialisé B, C ou D en enseignement préscolaire ou en maternelle (avant 1969)? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si oui, avez-vous en main la preuve des trois années d'expérience requises? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ces trois années sont-elles reconnues comme expérience pertinente, tel que défini à la Section 2 de la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de Garde et les équivalences de formations reconnues? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** AUX **TROIS** QUESTIONS, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.

Droits acquis

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. La personne a-t-elle été à l'emploi d'un titulaire de permis de service de garde en garderie entre le 19 octobre 1983 et le 19 octobre 1988, à 60 % ou plus du temps complet, et affectée à la mise en application du programme d'activités auprès des enfants d'âge préscolaire? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Parmi les cours suivis et réussis, y a-t-il au moins quatre cours de niveau collégial ou universitaire portant sur le développement de l'enfant, l'hygiène et la santé du jeune enfant, l'élaboration de programmes d'activités pour les enfants d'âge préscolaire et les services de garde au Québec ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** AUX **DEUX** QUESTIONS, LA PERSONNE EST QUALIFIÉE.